

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du : 20/11/2025

Date de convocation : 14/11/2025

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Président : Philippe BONNIER, Maire

Secrétaire élu : Arnaud MOUNIER

Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Marie Agnès FAYOLLE, Aurélie CARTERON, Guillaume SOUBEYRAND, Bernadette MARTIN, Yoan MAMMERI, Lionel RICHARD, Valérie VENET

Étaient excusés : Delphine CHILLET, Pierre Emmanuel GRANGE

N° 01.11.25

OBJET : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES OUVRAGES DES RESEAUX PUBLICS DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE DUE PAR ENEDIS, POUR L'ANNEE 2025

Monsieur le Maire indique que la redevance due à la commune pour l'année 2025 s'élève à 241 € selon le calcul suivant :

La revalorisation de 2025 est égale à 1.5770

Soir PR (Plafond de redevance) : $153 \times 1.5770 = 241.281$ € arrondis à 241 €

LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents,

1°- ACCEPTE le montant de cette redevance pour l'année 2025

2°- CHARGE Monsieur le Maire d'émettre un titre exécutoire à ENEDIS pour cette redevance, de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Philippe BONNIER



Le secrétaire de séance

Arnaud MOUNIER